



infos

N° 15 2007/2008

Composé et Imprimé par le SNUipp Finistère  
113 route de Pont-L'Abbé 29000 QUIMPER  
Dir. G. Barré CPPA 03 10S07227  
☎ 02 98 53 76 77 OU 02 98 53 72 34  
FAX : 02 98 55 55 14  
**e.mail** : [snu29@snuipp.fr](mailto:snu29@snuipp.fr) **Le 12 mai 2008**  
**Notre site** : <http://29.snuipp.fr>

## Halte à la casse sociale

### Pas de pause dans les mobilisations sociales

#### Construisons l'unité dans les mobilisations.

Le 17 juin : une même date, une action unitaire, pour la défense du droit du travail et l'égalité d'accès aux services publics.

Tous ensemble dans la rue, ce n'est ni un slogan, ni un vœu mais aujourd'hui un choix, une volonté et une réalité.

Depuis son installation, le gouvernement applique méthodiquement une offensive visant à déstructurer toute la société française. Des luttes se sont engagées avec détermination sur les salaires, les retraites, l'emploi, la santé, l'école, contre la vie chère...

**Faisant fi de tout dialogue social, le pouvoir brandit la provocation, la menace, la répression et l'atteinte au droit de grève comme seules réponses aux revendications exprimées.**

Cela suffit.

La FSU du Finistère, le SNUipp 29 considèrent que c'est dans la convergence des luttes qu'il faut se mobiliser, car la logique du pouvoir est la même dans tous les secteurs.

Nous appelons tous les personnels à participer massivement à la grève et aux défilés du mardi 17 juin.

**Personne n'est naïf au point de croire que la journée du 17 juin sera un aboutissement. Chacun peut au contraire mesurer l'importance du succès de cette journée dans la création d'une dynamique sociale qui fasse barrage à la gestion libérale et délirante du pouvoir.**

**C'est dans la rue que l'on fera barrage à cette politique.**

C'est donc dans la rue que nous serons tous, mardi 17 juin, salariés du privé comme du public.

- **Brest: 11 h place de la Liberté**
- **Morlaix: 11 h place de la Mairie**
- **Quimper: 11 h place de la Résistance**
- **Quimperlé: 11 h Coat Ker**

**Sommaire** : P1 Edito; P 2 déclaration du SNUipp à la CDEN et compte rendu du CDEN; P 3 déclaration du SNUipp à la CAPD et compte rendu; P 4 nouvelle organisation de la semaine scolaire, souscription.

PRESSE

Dispensé de timbrage

QUIMPER CTC

SNUipp29 INFOS  
113 route de Pont L'Abbé  
29000 QUIMPER

Déposé le 13/06/2008



**P R E S S E**  
DISTRIBUÉE PAR  
**LA POSTE** 

#### Seconde phase du mouvement:

- saisie des vœux: du 13 au 18 juin.
- CAPD: jeudi 3 juillet au matin.
- Résultats sur le site SNUipp et au téléphone à la section à partir de 14 h 30.

Faites-nous parvenir vos listes de vœux et vos souhaits avant la CAPD.

## **.Déclaration du SNUipp FSU au CDEN du 5 juin 2008**

Monsieur le Préfet, Mr le président du Conseil Général, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames, Messieurs

Les organisations syndicales avaient demandé la tenue d'un CDEN extraordinaire au mois de janvier : il n'a pas eu lieu. Le CDEN ordinaire se tient aujourd'hui très tardivement, sans doute en partie à cause des reports dus aux mouvements sociaux, mais est-ce de notre faute si les personnels et les usagers de l'Education Nationale sont obligés de se défendre contre les nombreuses attaques menées par le gouvernement contre l'école Publique? Sommes nous responsables de la casse du Service Public d'Education orchestrée par Mr Sarkozy et ses ministres? Nous disposons donc aujourd'hui d'une heure et demie pour débattre de l'organisation de la prochaine rentrée scolaire dans le 1<sup>er</sup> degré.

Une heure et demie pour dire que la suppression programmée de l'accueil des jeunes enfants à l'école maternelle est inacceptable.

Une heure et demie pour dire que la mise en place de nouveaux programmes, rétrogrades, aberrants, irréalisables et surtout néfastes pour nos élèves est inacceptable.

Une heure et demie pour dire que la mise en place d'une nouvelle organisation de la semaine scolaire, sans réelle concertation avec les partenaires sociaux, en opposition avec les travaux des chercheurs en pédagogie, ne tenant pas compte des rythmes chrono biologiques de l'enfant sont inacceptables.

Une heure et demie pour exiger le respect des droits des enseignants qui souhaitent travailler à temps partiel.

Une heure et demie pour exiger un véritable soutien aux élèves en difficulté, dans le cadre d'une semaine de classe ordinaire, sans faire travailler plus et sans stigmatiser les enfants qui traînent déjà des pieds pour se rendre à l'école.

Une heure et demie pour exiger que les regroupements d'écoles soient faits en concertation et avec l'accord des conseils d'écoles.

Une heure et demie pour dire que les moyens mis en place pour la formation continue des enseignants sont dérisoires, particulièrement dans le domaine de l'ASH.

Une heure et demie pour dire non à la privatisation de l'école publique que certains politiques souhaitent ouvertement.

Une heure et demie pour dire que l'éducation de nos enfants est la première des priorités et ne saurait souffrir des restrictions budgétaires.

Une heure et demie pour exiger une véritable concertation.

Si l'école du 21<sup>ème</sup> siècle se doit d'être en perpétuelle évolution, les élus du personnel SNUipp n'accepteront jamais que l'évolution se transforme en régression au détriment des élèves, des personnels et du Service Public d'Education et feront tout pour combattre la politique désastreuse de ce gouvernement.

### **Compte rendu du CDEN**

Ce CDEN s'est réuni cette année dans des conditions très particulières et très tardivement. Après avoir été repoussé pour cause d'élections municipales, les représentants du personnel et les parents d'élèves avaient refusé de siéger à la 1<sup>ère</sup> convocation en raison d'une journée d'action intersyndicale pour la défense des services publics. Pour cette 2<sup>ème</sup> convocation le quorum n'étant pas nécessaire, les représentants de la FSU ont donc choisi de siéger malgré les difficultés d'accès à la préfecture.

#### **Indemnité représentative de logement pour les instituteurs (IRL)**

L'indemnité de base pour les instits célibataires a été fixée à 2078 €, l'indemnité majorée pour les célibataires avec enfants à charge, les instits mariés, PACSés ou en union libre est fixée à 2598 €.

Une majoration est également "servie" aux instits en poste avant le décret du 2 mai 1983 et qui n'ont pas changé d'affectation depuis. Elle s'élève à 2494 € pour les célibataires et à 2598 € pour les autres. Après une intervention du SNUipp dénonçant la non augmentation de cette IRL alors que le pouvoir d'achat des enseignants est déjà sérieusement malmené, le préfet a procédé au vote. La proposition de l'administration a obtenu 1 vote favorable, 8 abstentions et 7 votes défavorables.

**Carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré** : Peu de changement par rapport au dernier CTPD si ce n'est le nouveau regroupement des écoles de Moëlan Kergroes et des écoles Zola et Troudosten à l'école Jean Jaurès de Morlaix. Nous sommes intervenus pour demander un moratoire d'un an et l'ouverture d'un poste à Morlaix Jaurès pour permettre de réfléchir sereinement à ces regroupements. L'IA a refusé notre proposition. Il nous a aussi annoncé la non fermeture d'une classe à Carhaix Huella maternelle (pour une fois nous étions d'accord avec lui!).

**Carte scolaire du 2<sup>nd</sup> degré** : Les représentants de la FSU ont dénoncé la suppression massive de postes d'enseignants et le recours systématique aux heures supplémentaires qui auront pour conséquences une rentrée très difficile dans les collèges et lycées du département

La proposition de carte scolaire présentée par l'IA a été rejetée par la majorité des membres présents au CDEN



## **Déclaration à la CAPD du 5 juin 2008**

Tout va pour le mieux dans le monde de l'Education Nationale.

En raison de manœuvres basement politiques, le ministre de l'éducation Nationale a fait retarder les opérations de carte scolaire. Cette décision a entraîné un retard considérable pour l'organisation de cette CAPD. Si cela ne porte pas préjudice aux heureux enseignants qui vont pouvoir être nommés aujourd'hui, il n'en est pas de même pour ceux qui auront la malchance de revenir en 2<sup>ème</sup> semaine. Il est insupportable de savoir que des collègues, souvent jeunes et inexpérimentés devront attendre le soir du 3 juillet ou le 4 juillet, jour des vacances, pour connaître leur affectation. Ces retards auront nécessairement des conséquences pour l'organisation du fonctionnement des écoles à la rentrée prochaine.

La poursuite de la politique de postes fléchés, une fois de plus lèse gravement les enseignants qui ont le malheur de n'être pas habilités langue. Tous les ans, ils se voient dépassés par de plus jeunes collègues et se demandent s'ils pourront un jour espérer obtenir le poste qu'ils attendent depuis longtemps. A cela s'ajoute l'inquiétude pour les collègues arrivés dans une école les années précédentes de rester assis sur un siège éjectable en cas de fermeture de classe dans leur école alors qu'ils ne sont plus les derniers nommés dans cette école.

Le refus de Monsieur l'Inspecteur d'Académie d'accorder automatiquement des temps partiels à 80% ne fait qu'ajouter un flou supplémentaire à ces opérations de mouvement. Il n'est pas acceptable de voir remettre en cause les droits des personnels sous prétexte de restrictions budgétaires.

Les regroupements d'écoles, souvent faits contre l'avis des conseils d'écoles, va poser problème à un certain nombre de directeurs chassés de leur poste et qui ne trouveront peut être pas une autre direction dans un proche secteur géographique.

A tous ces problèmes liés au mouvement, s'ajoute l'inquiétude pour tous les enseignants des écoles de savoir comment seront exactement organisées les écoles à la rentrée prochaine.

Pour conclure, le SNUipp demande que la seconde phase du mouvement ait lieu à une date qui permettra aux enseignants de prendre contact avec leur nouvelle école avant les vacances.

Il demande qu'à l'avenir les calendriers soient respectés quel que soit le contexte politique.

Il demande dès la prochaine rentrée scolaire la suppression des postes fléchés.

Il demande que ne soient plus effectués de regroupements d'écoles sans réelle concertation avec les différents partenaires de l'école et sans l'accord de ceux-ci.

Le SNUipp n'a pas signé le protocole sur la nouvelle organisation de la semaine scolaire et quand nous voyons comment cela se passe, nous ne pouvons que nous en féliciter.

## **Compte rendu de la CAPD du 5 juin 2008**

### **Première phase du mouvement**

1122 participants, 58 % ont obtenu un poste, 20% sans poste dont 2/3 des PE2, reste 66 postes vacants dont: 14 postes de direction, 16 en ASH, 16 fléchés langue et 5 bilingues.

76 collègues victimes de fermeture, dont 12 directeurs, tous sauf un ont été nommés.

Nous avons demandé d'analyser l'incidence sur l'ensemble des participants des nouvelles règles du mouvement en cas de fermeture de poste.

Infos carte scolaire CDEN → non fermeture à l'école maternelle de Carhaix Huella

regroupement à Moëlan sur mer

regroupement J Jaurès Troudousten et Emile Zola à Morlaix

### **Liste d'aptitude pour l'intégration dans le corps PE.**

68 intégrations ( 57 par liste d'aptitude et 11 par concours interne)

Il reste environ 155 instituteurs dans le Finistère.

### **Avancement à la hors-classe.**

L'année dernière, 21 collègues ont été promus. Pour cette année, l'IA ignore à ce jour le nombre de promus.

### **Postes adaptés.**

L'Education Nationale n'offre pas beaucoup de possibilités de postes adaptés. Les seules solutions proposées sont: - un emploi au CNED mais celui-ci n'accepte que les collègues travaillant à temps plein.

- un congé de formation (en très petit nombre)

# COMPTE RENDU DE CAPD (suite)

## Congés de formation professionnelle.

Pour l'instant, l'IA attend les instructions du recteur et communiquera les noms des collègues susceptibles d'être retenus, si possible avant la seconde phase du mouvement.

Il a présenté les critères qu'il retient pour classer les collègues:

- psychologie.
- formation en langue régionale.
- Reconversion professionnelle pour un autre métier de l'éducation.

## Travail à temps partiel à 80%.

119 demandes :

- 10 collègues ont renoncé et opté pour un temps plein ou un service à 75%. Le SNUipp a demandé si ces changements d'avis étaient naturels ou un peu "conseillés" par l'administration. Nous n'avons eu aucune réponse.

- 98 demandes acceptées par l'administration

- 17 refus pour des raisons liées à l'organisation du service.

Le SNUipp a demandé que soient communiqués aux représentants des personnels les noms des personnes concernées et les raisons des refus.

L'IA refuse de nous les fournir.

## L'organisation scolaire.

Nous avons demandé des explications sur la nouvelle organisation des écoles à la rentrée prochaine. L'IA nous a répondu qu'il avait mis en place un groupe de travail avec les seules organisations signataires (SGEN et SE-UNSA).

Consultation des conseils d'école, des municipalités et du CDEN avant le 20 juin puis décision de l'IA pour les demandes de dérogation.

La responsabilité de l'organisation de l'aide personnalisée revient aux conseils de maîtres. L'IA compte sur leur créativité, mais ne sera-t-elle pas limitée par les contraintes matérielles?

### **Nouvelle organisation de la semaine C'est le grand bazar!**

Les conseils des maîtres sont réunis en toute urgence pour proposer une organisation des soutiens scolaires à la prochaine rentrée scolaire. Dans certaines écoles, c'est l'IEN qui impose une organisation, dans d'autres c'est la mairie qui veut imposer ses positions. On se retrouve donc avec une multitude d'organisations différentes qui seraient toutes néfastes pour les enseignants et les élèves. Pendant ce temps l'inspecteur d'académie négocie ( mais qu'y a-t-il à négocier?) avec les seules organisations signataires du protocole.

A l'heure actuelle certains collègues refusent de se prononcer sur cette nouvelle organisation, dénonçant ainsi une réforme menée à la va-vite, sans prise en compte du rythme des enfants et des difficultés de sa mise en oeuvre.

Le SNUipp rappelle qu'il a toujours dénoncé la mise en place sans concertation de cette mesure et demande son ajournement pour que cela puisse se faire dans les moins mauvaises conditions possibles.

Contactez-nous en cas de pressions de l'administration.

### **Des sous, des sous !!**

Organiser une manifestation à Paris et s'y rendre demande de l'énergie, du savoir faire et un budget. Or si les deux premières conditions ne posent pas problème, il reste encore une grosse part à régler pour payer les trains. Faisons preuve de solidarité car c'est une valeur qui doit être défendue de nos jours. Relancez les souscriptions et expédiez-les au SNUipp 113 route de Pont L'Abbé.

